

Bruxelles, le 30 mai 2023

Service CAPP

Responsable : Aurore Dachy

Gestionnaires : Antoine Borighem ; Sidonie Van Renterghem

Tél : + 32(0)2/542.14.38 ; + 32(0)2/542.15.26

Christine Carrion

Capp@one.be

Concerne : Appel à agréments auprès des Lieux de Rencontre Enfants et Parents (LREP)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des services d'accompagnement à la parentalité, l'ONE a la possibilité d'agréer et de subventionner 7 nouveaux LREP en 2023.

La subvention annuelle s'élève actuellement à 8 058,24 € et est destinée à couvrir les différentes dépenses liées aux missions du Lieu de Rencontre Enfants et Parents. Les dépenses peuvent concerner les frais de personnels ainsi que les frais de fonctionnement tels que loyer, charges, assurances, matériel pédagogique, fournitures, aménagement du local, mobilier, abonnement revues, documentation, frais de publicité, supervision, formation, animation, frais de déplacements.

Nous vous invitons donc, si vous le souhaitez, à répondre à l'appel à agrément en complétant le dossier ci-joint. Ce dernier devra nous parvenir par **COURRIER RECOMMANDÉ** pour le **28 juillet 2023 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi).

Pour être pris en considération les dossiers introduits devront répondre aux critères de recevabilité suivants :

- Le dossier doit être introduit au plus tard le **28 Juillet 2023** ;
- Le lieu de rencontre doit actuellement être en fonctionnement et exercer ses activités ;
- Le porteur du projet doit être établi et exercer ses activités sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Le porteur de projet ne peut pas être une organisation commerciale ;
- Le projet ne peut être porté que par un seul gestionnaire, clairement identifié ;
- Être constitué sous la forme d'une personne morale de droit privé ou public sans but lucratif ;
- Disposer d'un local dédié à l'activité garantissant la sécurité des parents et des enfants ;
- **Le document cadre du LREP doit être joint au dossier.**

Les projets seront sélectionnés sur base des critères suivants :

- Initiatives concrètes, réalistes et locales dont l'objectif est l'accueil conjoint d'enfants de moins de 6 ans et leurs parents (ou d'un adulte familial de l'enfant) ;
- La présence d'une description du dispositif (développé en fonction des constats et observations réalisés) ayant mené à la création du lieu (origine et sens de la création, caractéristiques de l'environnement) ;
- La participation des familles est basée sur le volontariat, le respect de l'anonymat ou au minimum la confidentialité ;
- La gratuité ou la faible participation demandée aux parents ;
- Le projet devra rencontrer au moins un des [huit objectifs spécifiques des LREP](#) ;
- Un local convivial et spécifique dédié à l'activité, qui permette l'accueil d'au moins 5 enfants accompagnés de leurs parents ;
- La présence au minimum d'un accueillant s'inscrivant dans une démarche réflexive par rapport à sa pratique à chaque séance d'ouverture,
- Une ouverture régulière hebdomadaire (horaires) ;
- Le taux de fréquentation actuel (nombre d'enfants et de parents en moyenne par séance) ;
- La programmation régulière de réunions d'équipe, de supervisions ou d'intervisions ;
- Projets menés avec des partenaires locaux (et composition des partenaires constitutifs du projet) ;
- La composition de l'équipe ;
- Les moyens matériels et humains nécessaires ;
- Les modalités de la réflexivité, y compris la formation continue et la supervision ;
- Le projet de budget, comprenant toutes les sources de financement ;
- Les modalités d'évaluation de leurs missions ;
- Tout autre élément apportant des informations complémentaires à la bonne compréhension du dispositif mis en place.

Le dossier de candidature est joint en annexe et détaille le dossier à constituer et à déposer à l'ONE dans le cadre de la candidature.

L'appel à projets est également disponible sur www.one.be.

En vous assurant de notre parfaite collaboration, recevez, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Laurent Monniez
Administrateur général f.f.